



Fonds de placement Cluster

Fonds Cluster

Les fonds Cluster, basés sur une gestion Long-Short Equity, investissent en actions internationales tout en neutralisant le risque du marché.

L'approche de gestion de ces véhicules d'investissement, dont les sous-jacents sont des actions internationales ou des instruments financiers liquides, permet une stabilisation idéale d'un portefeuille alternatif.

Cette approche de gestion comprend deux fonds investis :

- Cluster Equity Alpha (CEA)
- Cluster Equity Opportunity (CEO)

La différence entre ces deux fonds réside dans la **partie vendeuse (« Short »)**, qui est variable pour le Cluster Equity Opportunity en fonction de l'évolution des marchés.

Concept de gestion

Approche Long-Short Equity (market neutral), géré selon une procédure quantitative.

L'investissement « Long », au moyen d'actions internationales, est basé dans un premier temps sur le clustering qui permet une minimisation du risque de concentration. Dans une seconde phase, une sélection multifacteurs crée de la plus-value (alpha) par rapport au marché.

L'investissement « Short » via des instruments financiers liquides (futures), neutralise le risque de marché.

Complémentaires à un portefeuille alternatif, les fonds Cluster conviennent aux investisseurs qui souhaitent stabiliser leur portefeuille d'investissements alternatifs.

Objectif de gestion

La méthode de gestion, mise en œuvre dans le cadre des fonds Cluster, vise à ajouter de la valeur à un indice market neutral comprenant les univers sous-jacents suivants :

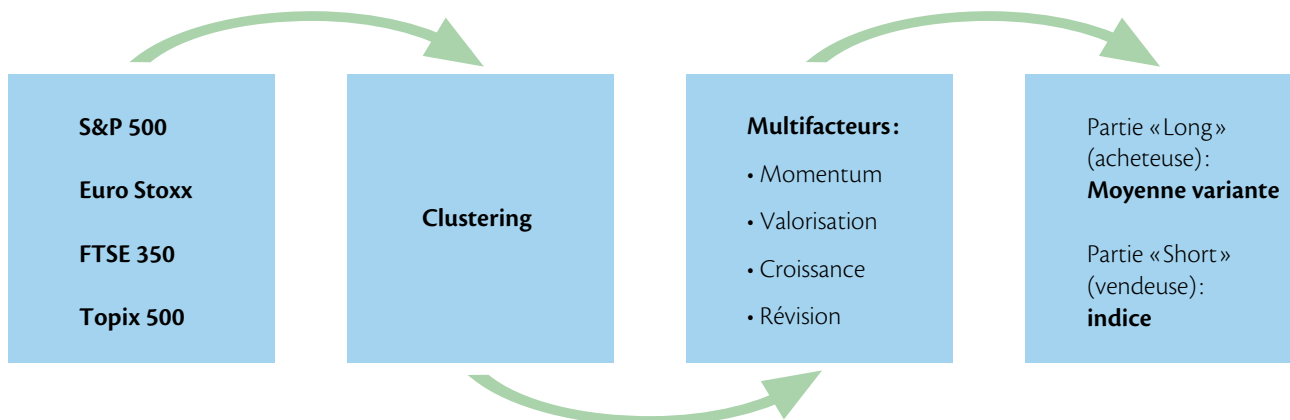
- Etats-Unis: S&P 500
- Zone euro: Euro Stoxx
- Grande-Bretagne: FTSE 350
- Hong Kong: Hang Seng

Objectif de gestion : **HFRI Equity Market Neutral Index**

Des atouts indéniables

- Approche totalement **transparente** et **quantitative**
- Performance stable et **décorrélée** des marchés des actions
- Génération d'alpha **diversifiée** par style et zone géographique
- Gestion des risques **robuste** grâce à la technique du **clustering**
- Stratégie **liquide** et **sans effet de levier**
- Stabilisation du rendement du portefeuille

Notre méthodologie



La stratégie de placement se décline en deux parties: acheteuse (« Long ») et vendeuse (« Short »).

Première partie: « Long » (acheteuse)

Dans un premier temps, l'univers de référence est segmenté en 25 groupes décorrélés (clustering). La répartition des titres dans les différents groupes se base sur une minimisation de la distance euclidienne entre ces derniers.

Cette segmentation résulte en :

- Une forte corrélation à l'intérieur d'un cluster
- Une faible corrélation entre les clusters

La distance euclidienne

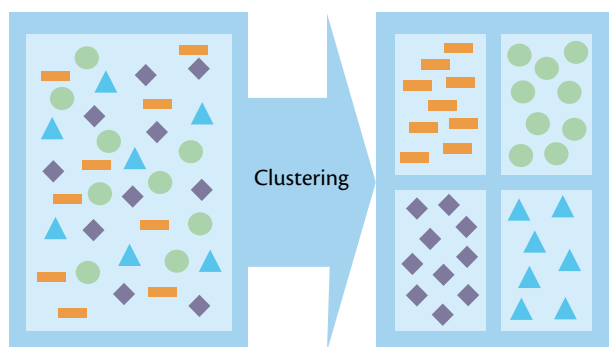
Soit R_n un espace euclidien à n dimensions. La distance euclidienne $d(M', M'')$ qui sépare deux points $M'(x_1, x_2, x_3, \dots, x_n)$ et $M''(x_1, x_2, x_3, \dots, x_n)$ est donnée par la formule :

$$\sqrt{\sum_{i=1}^n |x_i - y_i|^2}$$

Lorsque $n = 1$ l'expression (1) donne la distance qui sépare deux points situés sur une droite. Lorsque $n = 2$, l'expression (1) donne la distance qui sépare deux points situés dans un même plan.

Exemple de clustering avec un univers de 35 titres

Univers d'investissement :



Dans une seconde phase, on sélectionne un titre par cluster sur la base des quatre facteurs suivants :

L'effet Momentum

Titres bénéficiant des meilleures tendances, mesurées par le rendement sur une période donnée.

La valorisation

Evaluation des titres sur la base de divers ratios, comme le ratio prix/bénéfices ou fonds propres/capitalisation.

La croissance

Analyse des sociétés en fonction de la croissance des bénéfices.

La révision

Prise en compte des perspectives établies par le consensus des analystes sur les sociétés considérées ainsi que la révision de celles-ci.

Ces quatre critères sont agrégés en un seul et unique indicateur qui est pris en considération pour le choix final des titres dans chaque cluster.

Implémentation

Afin d'optimiser le timing de sélection, la partie longue des fonds Cluster est constituée de 3 sous-portefeuilles de 25 titres, sélectionnés selon la méthodologie décrite ci-dessus. La composition des 3 sous-portefeuilles est réalisée avec un mois d'intervalle.

Chaque sous-portefeuille est rebalancé trimestriellement et chaque premier jour ouvrable de l'année les trois segments sont équipondérés.

Seconde partie: «Short» (vendeuse)

Fonds Cluster Equity Alpha (CEA)

Afin de couvrir le risque de marché et neutraliser ainsi le bêta, le fonds prend des positions vendeuses (« short ») de **taille équivalente** sur l'ensemble de l'univers d'investissement considéré.

Fonds Cluster Equity Opportunity (CEO)

Le fonds peut faire varier la part investie dans la partie vendeuse (« short ») pour réduire la couverture de marché dans des périodes de hausse.

Les périodes de marché positives sont identifiées par nos modèles décisionnels. La BCV a élaboré des modèles, adaptés à chaque phase du marché, pour déterminer les meilleures décisions à prendre en termes d'allocation de la partie vendeuse. Ces modèles sont basés sur des données fondamentales intégrant des notions économiques, telles que les différentiels de taux d'intérêt ou l'inflation.

Ainsi, selon les indications fournies par ces derniers, la part qui permet la couverture du risque de marché (« short ») **peut fluctuer**.

Pour les deux fonds investis, les instruments financiers utilisés sont **liquides et accessibles au public**.

Univers d'investissement

La méthodologie décrite ci-dessus est appliquée séparément aux quatre univers géographiques suivants:

- Etats-Unis
- Zone Euro
- Grande-Bretagne
- Hong Kong: Hang Seng

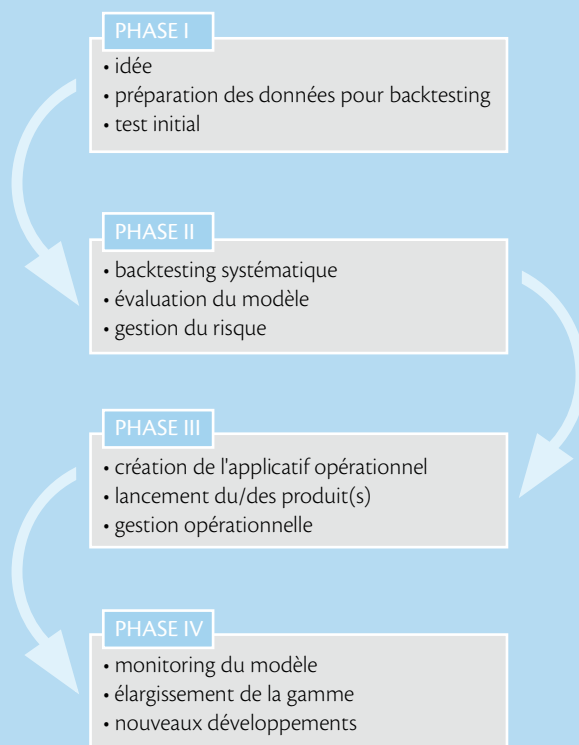
Les zones géographiques principales sont les Etats-Unis et l'Europe.

En termes de ratios financiers, la consolidation entre ces différentes régions figure dans les différents rapports de gestion.

Pour chaque zone géographique, il y a systématiquement une couverture de change. Le fonds est libellé en CHF pour les deux fonds et en EUR pour le CEA.

Élaboration du modèle

La conception d'un nouveau produit, tel que les fonds Clusters, est le fruit d'un processus bien établi, fonctionnant selon le schéma présenté ci-dessous:



Notre service haut de gamme

Votre conseiller vous informe régulièrement sur la situation de votre investissement et des marchés financiers.

De plus, nous mettons à votre disposition les rapports de gestion suivants:

- Factsheet mensuelle
- Reporting trimestriel avec des analyses de portefeuille et/ou de risque
- Reporting annuel

Caractéristiques du fonds

Nom du fonds	Cluster Equity Alpha Cluster Equity Opportunity
Statut juridique	Fonds de droit luxembourgeois
Gérant du fonds	BCV Asset Management
Direction du fonds	Gérfonds (Luxembourg) SA
Banque dépositaire	BCEE (Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg)
Date de création	Cluster Equity Alpha (CHF et EUR) Classes A et I: 19 août 2009 Cluster Equity Opportunity Classes A et I: 19 août 2009
Monnaie de référence	Cluster Equity Alpha CHF et EUR (avec couverture de change) Cluster Equity Opportunity CHF (avec couverture de change)
Clôture de l'exercice	31 décembre
Emission / rachat	Hebdomadaire
Commission forfaitaire	Cluster Equity Alpha (CHF et EUR) Classe A: 1,50 % Classe I: 0,80 % Cluster Equity Opportunity Classe A: 1,60 % Classe I: 0,90 %
Commissions d'émission et de rachat	Consultez votre conseiller

Objectif de gestion	HFRI Equity Market Neutral Index (CEA)
N° de valeur	Cluster Equity Alpha (CHF): Classe A: 10340390 Classe I: 10340397 Cluster Equity Alpha (EUR): Classe A: 10340384 Classe I: 10340388 Cluster Equity Opportunity (CHF): Classe A: 10340351 Classe I: 10340363
N° d'ISIN	Cluster Equity Alpha (CHF): Classe A: LU0440307725 Classe I: LU0440307998 Cluster Equity Alpha (EUR): Classe A: LU0440307568 Classe I: LU0440307642 Cluster Equity Opportunity (CHF): Classe A: LU0440307303 Classe I: LU0440307485
Publication des cours	Le Temps, Finanz und Wirtschaft Reuters: 0#GERI1= Bloomberg: GERI1
Rapport d'activité	Factsheet mensuelle Reporting Trimestriel Reporting annuel

Contact

Pour des conseils et des informations actualisées, n'hésitez pas à:

- contacter un conseiller au 021 212 20 51
- surfer sur www.bcv.ch/am



Informations juridiques

Ce document est informatif. Il n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. Ce document n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 du CO ou une annonce de cotation dans le sens du règlement de SIX Swiss Exchange. Les rapports annuels et semestriels, les prospectus et contrats de fonds, de même que les prospectus simplifiés des fonds de placement gérés ou distribués par la BCV peuvent être obtenus gratuitement auprès de la BCV, place St-François 14, 1003 Lausanne ou auprès de la direction de fonds, Gérfonds SA (<http://www.gerifonds.com>). Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles ou futures ni ne tiennent compte des commissions et frais perçus lors de l'émission/achat et du rachat/vente des parts. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. Allemagne, UK, UE, US, US persons). Le contenu de ce document a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. Le logo et la marque BCV sont protégés. Toute utilisation de ce document nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Les conversations téléphoniques qui sont effectuées avec notre établissement peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure.